

Conseil Départemental du Val-de-Marne

Séance du 19 octobre 2020

**Vœu d'urgence présenté par Madame Déborah MUNZER et Monsieur Paul BAZIN
Conseillers départementaux du Val-de-Marne, au nom des élus du groupe « Les
Républicains – Val-de-Marne Autrement »**

**Vœu d'urgence relatif à l'attentat islamiste commis à Conflans-Sainte-Honorine le
16 octobre 2020**

Adopté à l'unanimité

CONSIDERANT que vendredi 16 octobre, Samuel Paty, professeur d'histoire géographie au collège du Bois d'Aulne, a été victime d'un attentat d'une barbarie inouïe,

CONSIDERANT que l'auteur présumé de l'attentat a revendiqué son acte d'une manière qui ne laisse aucune place au doute quant à son caractère d'attentat terroriste islamiste, conformément aux déclarations du Procureur de la République,

CONSIDERANT que ce professeur a été décapité pour avoir, conformément à sa mission et au programme d'enseignement défini par le ministère de l'Education nationale, enseigné les concepts de laïcité et de liberté d'expression à ses élèves, en suscitant un débat avec les élèves à partir de documents et illustrations incluant les caricatures du prophète Mahomet publiées par le journal *Charlie Hebdo*,

CONSIDERANT qu'en raison de cette séance pédagogique, ce professeur a fait l'objet d'attaques sur les réseaux sociaux de la part de personnes ayant ou non un lien avec le collège du Bois d'Aulne, relayées par des militants islamistes radicaux, dont la justice devra établir si elles ont joué un rôle dans la décision d'agir de l'auteur présumé de l'attentat, mais qui ont en tout état de cause créé un climat de violence autour de la personne de la victime,

CONSIDERANT que la barbarie islamiste a fait plus de 260 victimes sur le sol français depuis 2012, et que cet événement tragique est le dernier en date d'une série d'actes terroristes perpétrés contre des personnes ou des institutions ayant simplement exercé leur liberté d'expression, et dont la fréquence s'est accrue depuis l'ouverture du procès des attentats de janvier 2015 contre les journalistes de *Charlie Hebdo*,

CONSIDERANT que la lutte universaliste contre le racisme ne peut plus s'accommoder de discours victimaires qui favorisent un climat de séparatisme qui conduit à de la violence,

CONSIDERANT qu'il n'est plus possible d'attendre pour agir contre les ennemis de la République et tous ceux qui n'en respectent pas les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, auxquelles s'ajoute la laïcité dont le respect n'est pas négociable,

Le Conseil départemental du Val-de-Marne

Fait part de sa profonde tristesse et apporte son soutien plein et entier aux proches de Samuel Paty, aux équipes éducatives du collège et plus généralement à celles de tous les collèges de France dont la mission d'éducation aux valeurs de la République n'a jamais été aussi essentielle, ainsi qu'aux forces de l'ordre qui les défendent

Dénonce avec la plus grande vigueur le discours de personnalités publiques, associations, militants qui remettent en cause les principes fondamentaux de notre droit

Appelle le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher les thèses, discours et actes des islamistes radicaux de prospérer, c'est-à-dire l'expulsion des étrangers en situation irrégulière inscrits au fichier des signalés pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste, la fermeture des lieux de cultes salafistes, l'extension de la rétention de sûreté aux crimes et délits terroristes, et l'interdiction par la loi de toute subvention aux associations remettant en cause le principe de laïcité, voire leur dissolution

Propose à l'Etat d'organiser, dans la perspective de la journée de la laïcité le 9 décembre plusieurs ateliers d'information à destination des élèves et de leurs parents, dans chaque collège du Val-de-Marne, sur la laïcité, impliquant les équipes pédagogiques, des représentants des forces de l'ordre et de l'autorité judiciaire, et les collectivités territoriales.